
Quand la ville absorbe ses faubourgs : l'entreprise royale de réaménagement du paysage amiénois (1476-1520)

Mathieu Beghin*[†]

¹Textes, Représentations, Archéologie, Autorité et Mémoires de l'Antiquité à la Renaissance (TrAme) – Université de Picardie Jules Verne : EA4284 – France

Résumé

Nouvellement retournée à la couronne de France, Amiens retrouve son rôle de bastion avancé de la frontière nord du royaume. Désirant renforcer la capacité défensive de la cité, Louis XI ordonne, en 1476, le démantèlement de la portion d'enceinte séparant la ville de ses faubourgs méridionaux afin que ces deux entités soient réunies dans une seule et même enceinte. Par cette opération, le roi veut également que les migrants s'étant réfugiés dans les faubourgs pour fuir les dangers de la guerre y demeurent, afin d'augmenter le nombre de défenseurs de la ville.

Peu enclin à s'adonner à cette vaste entreprise qu'il estime dangereux pour sa sécurité et ses finances, l'échevinage s'y oppose dans un premier temps mais ne pouvant résister à la volonté royale, un compromis est rapidement négocié. Des avantages financiers sont alors promis aux édiles et, en échange de leur participation, les Amiénois sont autorisés à jouir des terrains sur lesquels ils auront démantelé l'enceinte et/ou comblé le fossé attenant, à charge d'y bâtir une maison selon des normes urbanistiques précises (dimensions, matériaux). En parallèle, le pouvoir scabinal est tenu de percer de nouvelles rues et d'installer des équipements devant favoriser l'attractivité des lieux. Le nouveau paysage qui est en train de se constituer bénéficie alors du déplacement de plusieurs marchés urbains (au blé, au lin, etc.) et d'aménagements modernes (pavage des chaussées et des places, développement du système d'adduction, perçement de puits, etc.), dont l'établissement résulte d'une entreprise commune entre l'échevinage et la population.

La présente communication se propose tout d'abord d'étudier le projet de réaménagement exigé par le souverain, puis d'analyser les aspects logistiques du démantèlement entrepris par l'échevinage et les Amiénois, pour ensuite terminer par la réalisation des aménagements publics et privés qui contribuèrent à la conception d'un nouveau paysage urbain.

Mots-Clés: démolition, espace public, paysage, projet constructif, voirie, zones de marche

*Intervenant

[†]Auteur correspondant: mathieu.beghin.ma@gmail.com